

Syndicat CGT des cheminots du HAVRE 119 cours de la république 76600 LE HAVRE

Courriel: chemcgtlehavre@wanadoo.fr
Blog: http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com/

Tél: 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax: 02 35 25 14 03



SALAIRES – EMPLOI – RETRAITES TOUS ENSEMBLE LE 10 SEPTEMBRE

Après la Conférence sociale et les concertations de l'été, le Gouvernement attend le mois de septembre pour donner les grandes mesures qu'il compte prendre. Ses premières déclarations inquiètent les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi d'autant que le calendrier imposé est très resserré.

Les organisations syndicales ont déjà largement fait part de leur analyse sur le rapport Moreau et des mesures qu'elles ne sauraient accepter : tout allongement de la durée de cotisation, l'opposition public/privé, la sous-indexation des pensions et des salaires. L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures. A noter que ce rapport propose également de taxer les revenus du patrimoine ou comment <u>liquider ce que les salariés ont acquis du fruit de leur travail</u>!

Les cheminots concernés! S'il est fait état que les régimes spéciaux ne sont pas touchés car déjà impactés par les réformes de 2008 et 2010 il faudrait être bien naïf pour nier l'impact inévitable que ces propositions vont avoir. Nombre d'agents possèdent des droits ouverts au régime général car ils ont travaillé dans le privé avant d'intégrer l'entreprise. Par ailleurs n'oublions pas les contractuels, de plus en plus nombreux à la SNCF, les personnels CE et des autres entreprises ferroviaires. Comment également ne pas lier le sort des cheminots à celui de la fonction publique car notre régime spécial est lié à celui-ci depuis la réforme de 2008. Sans aller jusqu'à un calcul sur les six derniers mois, un simple ratio sur les cinq meilleures années ferait déjà chuter de 20% nos pensions!

Pérenniser le système solidaire de retraite par répartition nécessite de réparer les injustices dues aux précédentes réformes. Il faut sortir des logiques qui ont diminué le niveau des pensions et créé des inégalités notamment entre les femmes et les hommes. Il faut que cesse la propagande qui instaure un climat de culpabilité en rappelant la bonne santé des travailleurs et le bon niveau des pensions en France

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC. Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans le système de retraite solidaire. Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité qui axe la réduction des dépenses publiques en dégradant le droit des salariés.

Manifestation Interprofessionnelle du 10 septembre 2013 TOUS sous la banderole CGT - 09h 30 devant la SALLE DUPONCHEL

PAR NOS LUTTES ET NOS PROPOSITIONS

PROVOQUONS UN VRAI CHANGEMENT DE CAP POLITIQUE

Modalités de grève :

Préavis national à partir du 9 septembre à partir de 19H00 au 11 septembre à 8h00.

- > ADC et ASCT : 24h00 à la 1ère prise de service dans le cadre du préavis.
- > AGENTS 3X8 : une période de travail à la 1ère prise de service.
- > AGENTS DE JOURNEE : une période de travail.
- > ASTREINTE : 24h00 dans le cadre du préavis.